

## ANNEXE (suite)

## ANNEXE II

DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL

-----  
SEANCE DU 28/03/1996

concernant l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice

1995

de la régie d.....(1)  
du service d'.....E.A.U.....(2)

Le Conseil Municipal,

réuni sous la présidence de M. CORRE YUP.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 1995

- le ...../...../19.....

- ce jour

considérant .....

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 1995

Constatant que le compte financier (1) ou administratif (2) présente :

- un excédent d'exploitation de ..... 8.6.544,85 .....F  
- un déficit d'exploitation de .....F

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- (1) régie dotée de la seule autonomie financière  
(2) service individualisé

## ANNEXE (suite)

## AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 1995

<b>POUR MEMOIRE</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	.....
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	102 612,95
Plus-values de cession des éléments d'actif	.....
Virement à la section d'investissement	.....
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT DEFICIT</b>	- 15 668,11
<b>A) EXCEDENT AU 31/12/1995</b>	86 244,85
<b>Affectation obligatoire :</b>	
* à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	.....
* aux réserves réglementées	.....
(plus-values nettes de cessions d'immobilisations)	.....
* à l'exécution du virement à la section d'investissement	75 000
<b>Solde disponible :</b>	
affecté comme suit :	
* affectation complémentaire en réserves 'compte 1068)	.....
* affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)	11 244,85
(Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour.....F)	.....
Déficit résiduel à reporter (Budget primitif 19.... (N + 2) (1))	.....
<b>B) DEFICIT AU 31/12/19....</b>	
Déficit antérieur reporté	.....
(report à nouveau débiteur)	.....
Reprise sur l'excédent antérieur reporté	.....
(report à nouveau créditeur)	.....
Déficit résiduel à reporter (Budget primitif 19.... (N + 2) (1))	.....
Excédent disponible (voir A - solde disponible)	.....
<b>C) LE CAS ECHEANT : AFFECTATION DE L'EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE</b>	

(1) N + 1 pour les services non érigés en régie

Fait à Brennilis.....

Le 28/03/1996

Le Maire,



Délibéré par le Conseil Municipal

A Brennilis.....

Le 28/03/1996

Nombre de membres en exercices .	11	Certifié exécutoire par le Maire,  Compte tenu de la réception en.....Préfecture le ...../...../19.... et de la publication le...../...../19....  Au ....., le ...../...../19....  Le Maire,
Nombre de membres présents :	11	
Nombre de suffrages exprimés :	11	
Votes :	11	
Contre :	0	
Pour :	11	
Date de convocation :	19-03-96	